

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2069 :

Aides aux familles à l'accession sociale à la propriété dans le parc des LTS communaux

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphane (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. TAN Willy, MOREL Didier, PERIANAYAGOM Albert, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
974-21/03/2025 15:23:23 69-DE
Date de télétransmission : 27/10/2025
Date de réception en préfecture : 27/10/2025
David LORION

Affaire n°42/2069 : Aides aux familles à l'accession sociale à la propriété dans le parc des LTS communaux.

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle à l'Assemblée que lors du Conseil Municipal du 20 juin 2025 (affaire n° 40/1932) un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété a été voté en faveur des familles occupantes dans le parc des LTS de la Commune.

Cette aide est destinée à participer au règlement des frais d'acte notarié, frais qui représentent des montants importants pour beaucoup de famille très modestes occupantes de ces logements. Comme le précise la délibération du 20 juin 2025, cette aide est attribuée sous conditions de ressources et en fonction de la composition des familles. Pour une personne seule l'aide est de 2 500 euros maximum ; pour un ménage de six personnes l'aide est de 5 000 euros maximum. Les plafonds de ressources pris en compte sont ceux des ménages relevant des logements locatifs sociaux LLS.

Le Maire rappelle à l'assemblée que la vente des LTS à leurs occupants est une action d'intérêt général est qu'elle poursuit un objet social qui est celui de rendre pleinement propriétaires de leur logement des ménages à faibles ou très faibles revenus.

Le travail réalisé depuis deux ans par le bureau d'enquêtes GB2 qui assiste la commune pour le montage des dossiers de vente des LTS, a permis d'identifier une première liste de 10 familles qui sont éligibles à l'aide communale. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Nom – prénom de l'acquéreur	Dates de naissance	Adresse du logement	Type logement	Montant des frais d notaire en €	Montant aide communale en €
DERFLA Jean Emile DERFLA Marie Louisette	03/04/1958 22/22/1967	2 impasse des citronnelles - Ravine Des Cafres - 97410 Saint Pierre	F6/7	4 500	3 000
DERFLA Jean Marc DERFLA Louisette Marie Thérèse	21/09/1950 22/07/1967	44 rue Bertin Lauret Cité Hyacinte - Grands Bois - 97410 Saint Pierre	F4/5	3500	3 000
CAMELE Augustin	29/09/1955	31 rue Pablo Neruda - Terre Sainte - 97410 Saint Pierre	F3/4	2 780	2 500
SOUEVEMANIEN Marie Rose	10/09/1954	44 rue Bertin Lauret Cité Hyacinte - Grands Bois - 97410 Saint Pierre	F3/4	3 260	2 500
LALLEMAND Marie Lourdes	28/11/1957	29 Rue Bertin Lauret Cité Hyacinte - Grands Bois - 97410 Saint Pierre	F3/4	3 260	1 310
BETON Jacquelin	07/04/1965	15 rue du Père Urbain Quatrefages Cité Casernes - 97410 Saint Pierre	F3/4	3 080	3 000
LACHENAYE Bernard	21/08/1954	4 Allée des Vacoas – Les Citernes Terre Sainte - 97410 Saint Pierre	F3/4	2 780	2 500
PALAMA Jean Daniel ABLANCOURT Sabine Marie Christine	19/05/1966 17/10/1969	6 Impasse Georges Azéma Cité Aubry – Ravine des Cabris - 97410 Saint Pierre	F3/4	3 760	3 000
PASSEREL Jean Paul	31/01/1965	4 Allée des Jacques cité les Manguiers – Rav. Des Cabris - 97410 Saint Pierre	F4/5	3 200	3 000
CANDIA Marie Paul	13/01/1971	70 rue Georges Moy De Lacroix – Terre Sainte - 97410 Saint Pierre	F4/5	3 730	1 276
Total				29 350	25 086

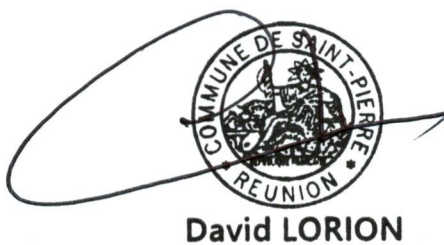
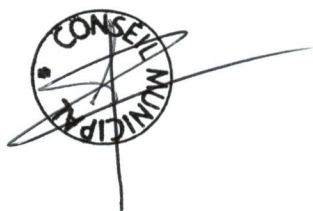
Le versement de cette aide se fera directement sur le compte de l'étude notariale « Les Notaires de Front de Mer », 3 rue du Four à Chaux, 97410 Saint Pierre, en charge de la vente ; à la signature de l'acte de vente et sur justificatif de la procédure d'acquisition (délibération prise par le conseil municipal autorisant la vente à l'occupant du logement)

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Ville au 553 65134 30 RE25000082

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** les montants des aides accordées aux familles telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-dessus.
- **DE L'AUTORISER** lui, l'élu délégué ou toute autre personne habilitée dans son domaine respectif de compétences à **SIGNER** tous les documents se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION